

Le Droit européen de l'environnement



Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



FORMATION A SUIVRE SUR LA PLATEFORME GLOWBL

ATELIER N°3 DURABILITÉ ET ÉCONOMIE DES RESSOURCES

9h30 - 10h : Environnement et énergie : quelles interactions ?

Marie-Bénédicte DESVALLON, Avocat au Barreau de Paris, Solicitor of the Senior Courts of England & Wales
Débats : 10h - 10h10

10h10 - 10h40 : Economie circulaire et gestion des déchets

Emmanuelle MAIRE, Cheffe d'unité « Production, Produits et Consommation Durables », Direction générale de l'environnement (ENVI), Commission européenne
Débats : 10h40 - 10h50

Pause : 10h50 - 11h

ATELIER N°4 POLITIQUES SECTORIELLES ET PROTECTION DE LA NATURE

11h - 11h30 : La régulation des produits chimiques et des pesticides : un cadre juridique approprié ?

Indiana de SEZE, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles
Débats : 11h30 - 11h40

11h40 - 12h10 : Les enjeux de la protection de la biodiversité et de l'eau

Louis le FOYER de COSTIL, Avocat au Barreau de Paris
Débats : 12h10 - 12h20

12h20 - 12h35 : Propos conclusifs

Le droit à un environnement sain dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France, Avocat au Barreau de Paris
Débats : 12h35 - 12h50

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE LE DROIT EUROPÉEN DE L'ENVIRONNEMENT

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 - 9H30-12H50

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer **ICI**

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à :

7 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

7h
de
formation
validées !